

Impôt sur les revenus pétroliers—Loi

le gouvernement renonce à 5.26 milliards de dollars de recettes fiscales. Au nom de quoi le fait-il? Il s'agit d'une industrie riche, qui a réalisé des profits inespérés quand nous nous sommes alignés sur les cours mondiaux. Elle disposait de réserves de pétrole non exploitées cotées environ \$28 (Can.), qui sont passées à \$38. Et qui a profité de l'aubaine? Texaco, Imperial, Shell, les gros.

Et voilà qu'on supprime cette taxe. Pourquoi? Le gouvernement n'est pas idiot. Il ne le fait pas simplement parce qu'il est entièrement dévoué aux compagnies pétrolières. Le gouvernement prétend que ça va donner plus d'argent à l'industrie pétrolière et que cela permettra de créer des emplois. Les députés ministériels avancent le chiffre de 300,000 emplois. Il est certain que si on donne tout cet argent à l'industrie pétrolière, il y aura des créations d'emplois, et c'est une bonne chose. C'est aussi une bonne chose que l'économie de l'Alberta reprenne du poil de la bête. Mais le gouvernement a gobé les yeux fermés absolument tout ce que l'Association pétrolière du Canada a bien voulu lui faire avaler.

M. Towers: Règlement, monsieur le Président. Le député a-t-il l'honnêteté, a-t-il l'intégrité de reconnaître que la TRP a tué l'économie de l'Alberta?

M. le vice-président: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. Waddell: C'est une manœuvre qui consiste à faire semblant de faire un rappel au Règlement pour poser une question. Je ne pense pas que la TRP ait tué l'économie de l'ouest du Canada. Il y a eu une récession qui a touché aussi les États-Unis. La TRP a porté un coup dur à certaines compagnies.

M. Towers: Les a tuées.

M. Waddell: Le gouvernement s'est alors occupé d'atténuer le problème. Il a accordé des dérogations jusqu'à \$500,000. En fait, quand le gouvernement conservateur est arrivé au pouvoir, les libéraux avaient presque complètement abandonné le PEN, si vous voulez savoir la vérité. L'industrie pétrolière faisait des bénéfices convenables. Savez-vous combien les grandes compagnies ont réalisé comme profit en 1983? De 1982 à 1983, les bénéfices de Gulf sont passés de 201 millions à 218 millions de dollars. Ceux d'Imperial, de 289 à 332 millions de dollars. Ceux de Shell sont tombés de 133 millions de dollars à 102 millions de dollars, et sont remontés en 1984 à 158 millions de dollars. Ceux de Texaco sont passés de 275 millions à 344 millions de dollars. C'est cela que vous appelez tuer l'industrie? Regardez le partage des recettes. Vous pouvez trouver tout cela comme moi, auprès de l'Agence de surveillance du secteur pétrolier du gouvernement. Voyons quelles ont été les rentrées de l'industrie, et combien elle a eu à partager. En 1980, elle a eu 6.3 milliards de dollars à partager. En 1981, 6.7 milliards. En 1982, 9.4 milliards, en 1983, 10.6 milliards et en 1984, 11.6 milliards de dollars.

Certes, il y a eu une récession en Alberta. Il est certain que la taxe, à l'époque où elle a été imposée, a eu des répercussions sur l'industrie. Elle a touché certaines petites entreprises. Mais les choses ont changé. Le fait est que c'était une taxe rigoureuse et efficace qui pour une fois faisait contribuer les compagnies pétrolières au Trésor fédéral. Il y a eu un gigantesque combat entre Trudeau et Lougheed, et Lougheed a fini par accepter. Ils ont fêté ensemble leur entente. Alors, que les conservateurs ne viennent pas se plaindre, parce que Lougheed l'a conclue, cette entente. L'Alberta a mis en place une forme

de subvention d'encouragement au secteur pétrolier etc. Donc, trêve de mythe, parlons réalité.

Je ne sais pas combien de temps il me reste, monsieur le Président. Une minute?

M. Towers: C'est trop.

M. Waddell: C'est trop. Très bien. Avant d'être interrompu, j'étais en train de faire valoir que les conservateurs n'étaient pas bêtes. Ils ont soutenu qu'il fallait augmenter les subventions aux sociétés pétrolières afin qu'un plus grand nombre d'emplois soit créé. J'avais ajouté que les 300,000 emplois dont il a été question sont cités dans un mémoire que l'Association canadienne du pétrole a envoyé au comité en 1984. C'était précisément le chiffre dont il était fait état dans son mémoire. Le programme énergétique conservateur a été calqué sur les propositions faites dans ce mémoire. Les conservateurs ont tout gobé. Les grandes sociétés pétrolières ont leur propre programme, et ce n'est pas d'hier. Elles réclament d'autres dégrèvements fiscaux afin de pouvoir faire des investissements et—je regrette, monsieur le Président, mais vous m'aviez laissé entendre qu'il me restait cinq minutes.

● (1600)

M. le vice-président: Il vous reste six minutes que vous pourrez consacrer à la question la prochaine fois qu'elle reviendra sur le tapis.

M. Waddell: Eh bien, monsieur le Président, puis-je conclure aujourd'hui?

Des voix: Non.

M. Waddell: Je pense qu'on m'a induit en erreur. Je croyais qu'il me restait six minutes aujourd'hui.

M. le vice-président: Vous ne pouvez utiliser ces six minutes que si vous avez le consentement unanime.

M. Waddell: Je voudrais une minute pour clore mes observations.

M. le vice-président: Il reste au député six minutes du temps qui lui est imparti, mais je lui donne quelques secondes pour conclure.

M. Waddell: Je termine en disant que le gouvernement va s'attirer des difficultés énormes avec ce projet de loi. Il a renoncé à 5.3 milliards de dollars en recettes fiscales d'ici à 1990. Il est accablé par son déficit budgétaire. Où va-t-il prendre l'argent pour l'éponger? Bien qu'il me répugne de le dire, comme le prix du pétrole est en chute libre, je ne pense pas qu'on réussisse à recueillir cet argent en amenant les sociétés pétrolières à réinvestir dans l'économie et à créer 300,000 emplois. Ces dernières ne pourront tout simplement pas créer tous ces emplois et le gouvernement ne touchera pas de revenus supplémentaires. Son programme énergétique et son déficit lui posent un véritable problème. Ce projet de loi est une erreur lamentable que le gouvernement regrettera sûrement.

[Français]

M. le vice-président: A l'ordre! Je donne la parole à l'honorable député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) sur un rappel au Règlement.

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, je ne veux pas revenir sur la question de votre décision que le temps de l'honorable député en réponse à la motion